

# **Fonds de revenu actions Palos**

États financiers  
**31 décembre 2025 et 2024**  
(en dollars canadiens)



# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de Fonds de revenu actions Palos (le « Fonds »)

---

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

## Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal  
(Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502  
Téléc. courriel : ca\_montreal\_main\_fax@pwc.com

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de

l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

---

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**

Montréal (Québec)

Le 31 mars 2026

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A136473

# Fonds de revenu actions Palos

## États de la situation financière

(en dollars canadiens)

Aux 31 décembre 2025 et 2024

	2025	2024
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie	135 762 \$	727 590 \$
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	35 145 715	29 911 415
Revenus à recevoir	93 476	62 811
Souscriptions à recevoir	–	1 050
Charges payées d'avance	4 665	–
Autres actifs	–	4 256
	<u>35 379 618</u>	<u>30 707 122</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif courant</b>		
Distributions à payer	74 886	115 881
Charges à payer	91 572	70 974
Frais de gestion à payer	1 319	–
Rachats à payer	15 965	–
	<u>183 742</u>	<u>186 855</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>35 195 876 \$</u>	<u>30 520 267 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	28 647 159 \$	24 059 745 \$
Série F	6 548 717	6 460 522
	<u>35 195 876 \$</u>	<u>30 520 267 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, par part</b>		
Série A	8,74 \$	7,50 \$
Série F	9,64	8,20

Approuvé par le gestionnaire, Gestion de patrimoine Palos inc.

(s) Philippe Marleau Administrateur

(s) Alain Lizotte Administrateur

# Fonds de revenu actions Palos

## États du résultat global

(en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	2025	2024
<b>Revenus</b>		
Revenus de dividendes	779 380 \$	763 371 \$
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	163 149	166 340
Gain net réalisé sur la vente de placements	1 848 148	1 561 348
Variation nette de la plus-value latente des placements	3 931 519	2 417 254
Frais de rachat anticipé	1 661	–
Autres revenus	12 156	6 465
	<u>6 736 013</u>	<u>4 914 778</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 9)	498 881	445 181
Frais d'administration et autres honoraires	156 199	108 835
Honoraires d'audit (note 5)	62 957	49 633
Frais juridiques	57 443	40 000
Coûts de transactions (note 10)	34 624	29 405
Frais bancaires et intérêts	16 337	22 794
Honoraires du fiduciaire	16 286	17 470
Frais du comité d'examen indépendant	11 968	12 001
Retenues d'impôts	165	146
	<u>854 860</u>	<u>725 465</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>5 881 153 \$</u>	<u>4 189 313 \$</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 11)</b>		
Série A	4 689 148 \$	3 201 023 \$
Série F	1 192 005	988 290
	<u>5 881 153 \$</u>	<u>4 189 313 \$</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, par part (note 11)</b>		
Série A	1,44 \$	1,03 \$
Série F	1,65	1,20

## Fonds de revenu actions Palos

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables***	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>31 décembre 2025</b>							
Série A	24 059 745 \$	1 676 814 \$	(1 701 168) \$	(666 443) \$	589 063 \$	4 689 148 \$	28 647 159 \$
Série F	6 460 522	329 744	(1 394 563)	(158 564)	119 573	1 192 005	6 548 717
	<u>30 520 267 \$</u>	<u>2 006 558 \$</u>	<u>(3 095 731) \$</u>	<u>(825 007) \$</u>	<u>708 636 \$</u>	<u>5 881 153 \$</u>	<u>35 195 876 \$</u>

\* Les produits et les charges résultant des reclassements de parts rachetables ont respectivement totalisé 221 174 \$ et (221 174)\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables***	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>31 décembre 2024</b>							
Série A	21 010 350 \$	1 533 317 \$	(1 584 071) \$	(816 535) \$	715 661 \$	3 201 023 \$	24 059 745 \$
Série F	6 253 028	181 819	(907 661)	(256 028)	201 074	988 290	6 460 522
	<u>27 263 378 \$</u>	<u>1 715 136 \$</u>	<u>(2 491 732) \$</u>	<u>(1 072 563) \$</u>	<u>916 735 \$</u>	<u>4 189 313 \$</u>	<u>30 520 267 \$</u>

\*\* Les produits et les charges résultant des reclassements de parts rachetables ont respectivement totalisé 171 064 \$ et (171 064)\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

\*\*\* Détails des distributions aux porteurs de parts rachetables

## Fonds de revenu actions Palos

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

(en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

	Revenu net de placement	Gains nets réalisés sur placements et dérivés	Total des distributions aux porteurs de parts
<b>31 décembre 2025</b>			
Série A	– \$	(666 443) \$	(666 443) \$
Série F	–	(158 564)	(158 564)
	<u>– \$</u>	<u>(825 007) \$</u>	<u>(825 007) \$</u>
<b>31 décembre 2024</b>			
Série A	(41 108) \$	(775 427) \$	(816 535) \$
Série F	(29 100)	(226 928)	(256 028)
	<u>(70 208) \$</u>	<u>(1 002 355) \$</u>	<u>(1 072 563) \$</u>

# Fonds de revenu actions Palos

## Tableaux des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	2025	2024
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 881 153 \$	4 189 313 \$
Ajustements au titre des éléments hors trésorerie		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(1 848 148)	(1 561 348)
Variation nette de la plus-value latente des placements	(3 931 519)	(2 417 254)
Opérations de change sur la trésorerie	631	(566)
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des revenus à recevoir	(30 665)	58 725
Augmentation des charges payées d'avance	(4 665)	—
Diminution (augmentation) des autres actifs	4 256	(95)
Augmentation des charges à payer	20 598	19 551
(Augmentation) diminution des frais de gestion à payer	1 319	(1 472)
Produit de la vente de placements	17 030 462	12 966 636
Achat de placements	(16 485 095)	(12 013 080)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	638 327	1 240 410
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 786 434	1 548 247
Montants versés au rachat de parts rachetables	(2 858 592)	(2 320 668)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(157 366)	(153 585)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 229 524)	(926 006)
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	(591 197)	314 404
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(631)	566
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	727 590	412 620
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	135 762 \$	727 590 \$
<b>Renseignements supplémentaires*</b>		
Intérêts payés	784 \$	875 \$
Intérêts reçus	173 156	174 590
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	738 544	839 738

\* Présentés comme flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

# Fonds de revenu actions Palos

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

(en dollars canadiens)

Description	Monnaie	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur
<b>Placements détenus (99,86 %)</b>				
<b>Actions (98,73 %)</b>				
<b>Matières premières (10,83 %)</b>				
Mines Agnico Eagle Limitée	CAD	1 761	111 320 \$	409 889 \$
Americas Gold & Silver Corp.	CAD	18 500	103 479	130 240
Asante Gold Corp.	CAD	11 600	20 741	19 140
Capstone Copper Corp.	CAD	37 000	445 915	509 860
Equinox Gold Corp.	CAD	20 800	186 136	401 232
Franco-Nevada Corp.	CAD	1 870	301 239	532 034
G Mining Ventures Corp.	CAD	3 300	88 523	136 917
Hudbay Minerals Inc.	CAD	8 000	121 862	218 000
K92 Mining Inc.	CAD	19 927	138 188	452 144
North American Construction Group Ltd.	CAD	12 380	306 946	244 629
Métaux Russel Inc.	CAD	7 700	306 618	337 260
Wheaton Precious Metals Corp.	CAD	2 600	133 257	419 536
<b>Total – Matières premières</b>			<b>2 264 224</b>	<b>3 810 881</b>
<b>Communication (3,91 %)</b>				
Blackline Safety Corp.	CAD	18 700	131 193	120 615
Rogers Communications Inc.	CAD	13 050	682 737	676 121
Thomson Reuters Corp.	CAD	3 200	657 258	579 616
<b>Total – Communication</b>			<b>1 471 188</b>	<b>1 376 352</b>
<b>Biens de consommation cyclique (2,83 %)</b>				
ADENTRA Inc.	CAD	11 300	357 336	383 973
La Société Canadian Tire Limitée	CAD	2 100	286 602	365 274
Pollard Banknote Ltd.	CAD	12 770	290 048	247 738
<b>Total – Biens de consommation cyclique</b>			<b>933 986</b>	<b>996 985</b>
<b>Biens de consommation non cyclique (6,41 %)</b>				
Boyd Group Services Inc.	CAD	1 250	268 041	273 288
Green Thumb Industries Inc.	CAD	13 942	165 957	153 641
High Tide Inc.	CAD	23 000	101 723	84 410
Information Services Corp.	CAD	7 400	168 626	344 100
K-Bro Linen Inc.	CAD	6 300	217 823	221 193
KITS Eyecare Ltd.	CAD	18 300	191 592	335 439
Premium Brands Holdings Corp.	CAD	1 200	117 000	122 088
Premium Brands Holdings Corp.	CAD	3 850	309 608	391 584
Sienna Senior Living Inc.	CAD	16 150	256 797	329 945
<b>Total – Biens de consommation non cyclique</b>			<b>1 797 167</b>	<b>2 255 688</b>

# Fonds de revenu actions Palos

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025 (suite)

(en dollars canadiens)

Description	Monnaie	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur
<b>Énergie (15,67 %)</b>				
ARC Resources Ltd.	CAD	14 000	281 627 \$	360 500 \$
Canadian Natural Resources Ltd.	CAD	12 700	403 170	590 423
CES Energy Solutions Corp.	CAD	38 900	168 629	477 303
Enbridge Inc.	CAD	5 400	241 059	354 672
Headwater Exploration Inc.	CAD	50 900	297 472	476 933
Keyera Corp.	CAD	7 720	219 646	339 680
Keyera Corp.	CAD	3 000	117 450	127 500
PrairieSky Royalty Ltd.	CAD	2 700	73 185	72 981
Secure Waste Infrastructure Corp.	CAD	26 600	248 892	459 382
Tamarack Valley Energy Ltd.	CAD	65 519	247 339	522 842
Corporation TC Énergie	CAD	4 600	206 734	347 668
Topaz Energy Corp.	CAD	18 600	372 594	512 244
Tourmaline Oil Corp.	CAD	7 520	360 360	463 006
Trican Well Service Ltd.	CAD	69 300	263 381	411 642
<b>Total – Énergie</b>			<b>3 501 538</b>	<b>5 516 776</b>
<b>Produits financiers (32,93 %)</b>				
Alaris Equity Partners Income	CAD	15 000	201 206	308 699
Banque de Montréal	CAD	8 307	914 282	1 480 723
Brookfield Asset Management Ltd.	CAD	3 600	164 517	258 840
Brookfield Corp.	CAD	7 250	223 984	456 895
BSR Real Estate Investment Trust	USD	16 400	237 245	282 282
Banque Canadienne Impériale de Commerce	CAD	12 313	638 904	1 532 107
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	CAD	32 305	387 588	406 397
FirstService Corp.	CAD	1 700	358 554	362 865
Flagship Communities REIT	USD	12 600	213 923	345 618
Hydreight Technologies Inc.	CAD	15 000	67 194	70 950
Intact Corporation financière	CAD	1 300	345 914	371 449
Minto Apartment Real Estate Investment Trust	CAD	24 500	332 432	333 935
Banque Nationale du Canada	CAD	5 510	369 883	951 081
Fiducie de placement immobilier Primaris	CAD	24 400	365 972	380 396
Propel Holdings Inc.	CAD	11 800	291 471	294 410
Banque Royale du Canada	CAD	6 900	593 293	1 614 531
StorageVault Canada Inc.	CAD	59 120	210 105	276 090
La Banque Toronto-Dominion	CAD	12 329	684 896	1 594 879
Trisura Group Ltd.	CAD	6 200	205 051	264 864
<b>Total – Produits financiers</b>			<b>6 806 414</b>	<b>11 587 011</b>
<b>Fonds (8,15 %)</b>				
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	CAD	60 927	786 146	855 415
FINB BMO obligations fédérales à court terme	CAD	64 930	861 002	903 826
FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	CAD	22 200	1 112 047	1 110 222
<b>Total – Fonds</b>			<b>2 759 195</b>	<b>2 869 463</b>

# Fonds de revenu actions Palos

## Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025 (suite)

(en dollars canadiens)

Description	Monnaie	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur
<b>Industrie (9,48 %)</b>				
Bird Construction Inc.	CAD	3 400	86 212 \$	96 968 \$
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	CAD	4 995	333 374	504 745
CCL Industries Inc.	CAD	3 710	194 012	321 657
GFL Environmental Inc.	CAD	4 900	172 339	288 904
Hammond Power Solutions Inc.	CAD	850	107 094	135 558
MDA Space Ltd.	CAD	10 900	340 595	290 376
Mullen Group Ltd.	CAD	25 200	316 403	396 648
TFI International Inc.	CAD	5 245	636 913	744 108
Waste Connections Inc.	CAD	1 800	436 458	433 296
Groupe WSP Global Inc.	CAD	500	116 400	124 260
<b>Total – Industrie</b>			2 739 800	3 336 520
<b>Technologies (5,17 %)</b>				
CGI inc.	CAD	2 720	289 070	344 842
Constellation Software Inc.	CAD	91	222 473	300 427
Kinaxis Inc.	CAD	1 690	239 090	292 505
Shopify Inc.	CAD	2 500	197 440	552 500
Vitalhub Corp.	CAD	34 600	405 498	327 662
<b>Total – Technologies</b>			1 353 571	1 817 936
<b>Services collectifs (3,35 %)</b>				
AltaGas Ltd.	CAD	11 300	325 415	472 905
Brookfield Infrastructure Corp.	CAD	4 475	243 429	278 837
Capital Power Corp.	CAD	7 320	306 514	428 586
<b>Total – Services collectifs</b>			875 358	1 180 328
<b>Total – Actions</b>			24 502 441	34 747 940
<b>Titres à revenu fixe (1,06 %)</b>				
<b>Produits financiers (1,06 %)</b>				
Alaris Equity Partners Income, 6,50 %, 30 juin 2030	CAD	350 000	350 000	374 700
<b>Total – Produits financiers</b>			350 000	374 700
<b>Total – Titres à revenu fixe</b>			350 000	374 700
<b>Biens de souscription (0,07 %)</b>				
<b>Matières premières (0,07 %)</b>				
i-80 Gold Corp., 2,15 \$, 1 <sup>er</sup> mai 2028	CAD	32 500	12 350	23 075
<b>Total – Matières premières</b>			12 350	23 075

## Fonds de revenu actions Palos

### Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025 (suite)

(en dollars canadiens)

Description	Monnaie	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur
<b>Technologies (0,00 %)</b>				
Constellation Software Inc., 0 \$, 31 mars 2040	CAD	90	– \$	– \$
HealWELL AI Inc., 2,50 \$, 21 janv. 2028	CAD	15 000	–	–
<b>Total – Technologies</b>				
			–	–
<b>Total – Bons de souscription</b>			12 350	23 075
<b>Total – Placements détenus</b>			24 864 791	35 145 715
Commissions et autres coûts de transactions			(27 610)	–
Investissements nets (99,86 %)			24 837 181	35 145 715
Autres actifs, montant net (0,14 %)				50 161
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100 %)</b>				<b>35 195 876</b>

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

---

(en dollars canadiens)

### 1 Renseignements généraux

Le Fonds de revenu actions Palos (le « Fonds ») a été constitué le 3 janvier 2008 sous le régime des lois de la province de Québec, en vertu d'une convention de fiducie, dans sa version modifiée pour la dernière fois le 26 août 2013, conclue entre Société de fiducie Computershare du Canada (le « fiduciaire ») et Charles Marleau (le « constituant »). L'adresse du siège social du Fonds est 1, Place Ville-Marie, bureau 1670, Montréal (Québec) H3B 2B6, Canada. Le Fonds est un fonds d'investissement à capital variable qui répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement et qui est inscrit comme fonds de placement enregistré conformément à l'article 204.4 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Les titres de la série A peuvent être achetés depuis le 3 janvier 2008 et ceux de la série F, depuis le 24 février 2012. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des parts rachetables de séries A et F ont été émises.

À titre de fiducie d'investissement à participation unitaire, le Fonds agit dans l'intérêt des porteurs de parts en achetant, détenant, transférant, cédant ou négociant des titres, ou en investissant dans des titres, selon ce qui est librement établi par le fiduciaire et le gestionnaire de fonds d'investissement, conformément aux objectifs de placement du Fonds, qui consistent à préserver le capital, à verser un revenu régulier et attrayant et à offrir des rendements accrus grâce aux activités de négociation.

Gestion de patrimoine Palos inc. est le gestionnaire de fonds d'investissement et le conseiller en valeurs (le « gestionnaire »). Le 30 juin 2025, Gestion de patrimoine Palos inc. est devenu le gestionnaire de fonds d'investissement et le conseiller en valeurs (le « gestionnaire ») du Fonds. Gestion Palos Inc. était le gestionnaire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 29 juin 2025 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le changement de gestionnaire de Gestion Palos Inc. à Gestion de patrimoine Palos inc. n'a eu aucune incidence sur la gouvernance, les droits des porteurs de part ou les objectifs de placement.

Le conseil d'administration du gestionnaire a autorisé la publication des présents états financiers le 27 mars 2026.

### 2 Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### 3 Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

#### Instruments financiers

##### Classement

IFRS 9 *Instruments financiers* établit un modèle de classement et d'évaluation des actifs financiers visant à déterminer si un actif financier doit être classé au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

---

(en dollars canadiens)

Ce modèle est basé sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier ainsi que sur le modèle économique suivant lequel l'actif financier est détenu. Le Fonds gère ses placements dans des actifs financiers dans le but de réaliser des flux de trésorerie à la fois par la vente des actifs et par les revenus que ces derniers génèrent. Le gestionnaire prend des décisions en fonction de la juste valeur des actifs et afin de réaliser ces justes valeurs.

IFRS 9 exige que l'entité comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les récentes exigences en matière de dépréciation ne s'appliqueront pas aux actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN.

Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les créances, le Fonds tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. À la date de clôture, toutes les créances ont une échéance à court terme. Le Fonds pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car les instruments ont un faible risque de défaut et la capacité des contreparties à s'acquitter de leur obligation contractuelle à court terme est élevée. Compte tenu de la faible exposition du Fonds au risque de crédit d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le Fonds n'a constaté aucune correction de valeur puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas une incidence significative sur les états financiers.

### Comptabilisation

Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et passifs détenus sous forme de placements du Fonds sont évalués à la JVRN, y compris certains placements en titres de créance, qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les placements dérivés et non dérivés du Fonds sont classés comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classée dans les passifs financiers et est évaluée au montant du rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur. Le montant du rachat correspond à la différence nette entre le total de l'actif, d'une part, et tous les autres passifs dont les méthodes de comptabilisation sont décrites dans les présentes, d'autre part. D'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, ce qui reflète le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transaction avec les porteurs de parts.

### Comptabilisation des revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution présentés à l'état du résultat net correspondent à l'intérêt contractuel comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf en ce qui concerne les obligations coupon zéro et les prêts, qui sont amortis selon le mode linéaire. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende.

Les gains (pertes) réalisés sur la vente de placements et la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés sur la base du coût moyen. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro.

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

---

(en dollars canadiens)

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments identiques en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

### Entités d'investissement

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement donnée dans IFRS 10 *États financiers consolidés* et comptabilise ses placements dans les fonds sous-jacents à la JVRN.

### Entités structurées

Le Fonds peut investir dans des actions rachetables d'autres fonds de placement (les « fonds sous-jacents »), ce qui accorde au porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds sous-jacents. Le Fonds n'investit pas dans les fonds sous-jacents dans le but de les gérer ou d'exercer le contrôle sur eux. De par ces placements, le Fonds est exposé au risque que les rendements des fonds sous-jacents soient inférieurs aux attentes et indirectement à tous les risques applicables aux placements dans les fonds sous-jacents.

La valeur comptable des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) » de l'état de la situation financière et représente le risque maximal de perte. Les variations de la juste valeur des placements dans des fonds sous-jacents sont inscrites au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements » de l'état du résultat global.

### Classement des parts rachetables

Les parts rachetables en circulation du Fonds font partie de différentes séries qui ne présentent pas des caractéristiques identiques. Par conséquent, les parts rachetables en circulation du Fonds sont classées dans les passifs financiers et comptabilisées en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux exigences de la Norme comptable internationale IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

---

(en dollars canadiens)

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux autres actifs financiers ou passifs financiers sont présentés aux postes « Gain net réalisé sur la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value latente des placements » de l'état du résultat global.

### Compensation des actifs et passifs financiers

Le Fonds présente la compensation des actifs financiers et des passifs financiers dans les états de la situation financière uniquement lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif financier et un passif financier lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal de ses activités, ainsi qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés hors cote, les prêts de titres, les opérations de pension sur titres, les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, puisqu'ils confèrent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

### Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières et du découvert bancaire.

### Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque série, est obtenue en divisant l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

### Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

---

(en dollars canadiens)

### **Nouvelles normes et modifications de normes existantes en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025**

Aucune norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 n'a eu d'effet significatif sur les états financiers du Fonds.

### **Nouvelles normes, modifications et interprétations en vigueur après le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et non adoptées de façon anticipée**

Diverses nouvelles normes, modifications de normes et interprétations entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et n'ont pas été appliquées de façon anticipée aux fins de la préparation des présents états financiers. Le Fonds a évalué l'incidence de ces nouvelles normes et modifications :

i) Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications clarifient les exigences relatives à la comptabilisation et à la décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, y compris une exception facultative touchant la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'adoption anticipée étant autorisée. Le Fonds n'a pas adopté ces modifications de manière anticipée. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

ii) IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027)

L'IASB a publié une nouvelle norme sur la présentation des états financiers et les informations à fournir dans ceux-ci, qui remplace IAS 1 et qui porte principalement sur des mises à jour à l'état du résultat. Les nouveaux concepts clés faisant leur apparition dans IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat avec des sous-totaux définis;
- une disposition relative à la détermination du résumé structuré le plus utile pour présenter les charges dans l'état du résultat;
- les informations à fournir dans une seule note dans les états financiers pour certaines mesures de la performance qui sont présentées hors des états financiers de l'entité (c.-à-d. les mesures de la performance définies par la direction); et des principes plus clairs sur le regroupement ou la ventilation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.

Le Fonds évalue actuellement l'incidence de la norme et des modifications à venir.

Aucune autre norme ou modification de norme ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers du Fonds.

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

---

(en dollars canadiens)

### 4 Estimations comptables et jugements critiques

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit poser des jugements pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants pour déterminer si le modèle économique du Fonds est de gérer son portefeuille de placements et d'apprécier son rendement selon la juste valeur, et qu'il n'est pas détenu pour en percevoir des flux de trésorerie contractuels ni pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers. Le jugement le plus important consistait à déterminer le modèle économique approprié qui permet au Fonds de prendre la décision de classer ses placements à la JVRN.

### 5 Honoraires d'audit

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et aux cabinets membres de son réseau pour l'audit des états financiers d'un émetteur assujéti canadien se sont établis à 27 700 \$ (36 839 \$ en 2024). Les honoraires liés à d'autres services se sont élevés à 13 100 \$ (12 794 \$ en 2024).

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

---

(en dollars canadiens)

### 6 Risques associés aux instruments financiers

#### Facteurs de risque

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix) et le risque de concentration. Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus selon le niveau de risque auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Ces risques sont atténués par une sélection prudente de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux directives de placement du Fonds. Les risques sont évalués à l'aide d'une méthode qui tient compte de l'incidence attendue d'une variation raisonnablement possible des facteurs de risque pertinents sur le résultat et l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds.

#### Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance. Lorsqu'il choisit des titres à revenu fixe pour le Fonds, le gestionnaire tient compte de facteurs tels que le rendement des titres de créance, le risque de fluctuation des taux d'intérêt, le risque de crédit, la structure du capital de l'émetteur, l'écart de crédit et la durée. Au 31 décembre 2025, tous les placements en titres à revenu fixe étaient non notés (non notés en 2024).

Toutes les transactions de portefeuille visant des titres sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres sont reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. En outre, le Fonds conserve sa trésorerie dans des institutions de qualité. Le risque de crédit lié aux revenus à recevoir est limité, car ces revenus à recevoir découlent d'un portefeuille de placements diversifiés.

L'exposition maximale du Fonds au risque de crédit correspond à la valeur comptable de l'actif présentée à l'état de la situation financière. Le Fonds ne prévoit subir aucune perte importante en raison des manquements des contreparties.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des obligations liées à des passifs financiers. Le Fonds est exposé quotidiennement à des rachats en trésorerie. Les passifs financiers qui représentent un risque de liquidité éventuel pour le Fonds sont les distributions à payer, les charges à payer, les frais de gestion à payer et les rachats à payer. La stratégie d'investissement du Fonds consiste à investir dans des titres très liquides et moyennement liquides qui, par conséquent, peuvent être facilement vendus pour respecter les besoins en liquidités.

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

Le Fonds peut investir dans des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement. Les tableaux qui suivent fournissent une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, selon la durée résiduelle jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	2025		
Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Total \$
Distributions à payer	–	74 886	74 886
Charges à payer	–	91 572	91 572
Frais de gestion à payer	–	1 319	1 319
Rachats à payer	–	15 965	15 965
Parts rachetables	35 195 876	–	35 195 876

  

	2024		
Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Total \$
Distributions à payer	–	115 881	115 881
Charges à payer	–	70 975	70 975
Parts rachetables	30 520 267	–	30 520 267

Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle indiquée ci-dessus soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

### Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Pour surveiller le risque, le gestionnaire du Fonds utilise la simulation de crise pour évaluer l'incidence que pourraient avoir, sur les portefeuilles, des variations anormalement importantes de certains facteurs du marché et des périodes d'inactivité prolongée. La simulation de crise est conçue pour cerner les principaux risques et s'assurer que les pertes éventuelles liées à des événements inhabituels sont inférieures au seuil de tolérance au risque du Fonds.

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

Les tableaux qui suivent présentent une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents, et les écarts pourraient être importants.

### a) Risque de change

Le Fonds investit dans des actifs monétaires libellés dans des monnaies autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du change.

Le tableau suivant présente les monnaies étrangères auxquelles le Fonds est exposé de façon importante aux 31 décembre 2025 et 2024, en dollars canadiens. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes. L'exposition monétaire présente l'effet sur la trésorerie, et l'exposition non monétaire présente l'effet sur les placements. Les éléments non monétaires sont composés des placements en titres de capitaux propres et ils sont classés selon la devise dans laquelle ils étaient libellés lors de leur acquisition.

Monnaie	Exposition			Incidence de l'appréciation ou de la dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres devises		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
<b>31 décembre 2025</b>						
Dollar américain	2 014 \$	627 900 \$	629 914 \$	101 \$	31 395 \$	31 496 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	1,8	1,8	–	0,1	0,1

Monnaie	Exposition			Incidence de l'appréciation ou de la dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres devises		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
<b>31 décembre 2024</b>						
Dollar américain	24 345 \$	522 182 \$	546 527 \$	1 217 \$	26 109 \$	27 326 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1	1,7	1,8	–	0,1	0,1

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds détient des titres assortis de taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur. Le Fonds détient également de la trésorerie portant intérêt à des taux variables qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Le Fonds atténue le risque de taux d'intérêt en surveillant les taux d'intérêt et les échéances des instruments financiers portant intérêt détenus dans son portefeuille. Le tableau qui suit résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les actifs financiers portant intérêt évalués à la juste valeur et classés en fonction de la date de réinitialisation des taux d'intérêt contractuels ou de la date d'échéance si celle-ci est la plus rapprochée. Le tableau illustre également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qu'aurait une variation de 1 % des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, en supposant que la courbe des taux de rendement se soit déplacée parallèlement et que toutes les autres variables restent constantes.

Durée jusqu'à l'échéance	Exposition totale	
	2025 \$	2024 \$
De 1 an à 3 ans	–	258 118
De 3 à 5 ans	374 700	712 671
Plus de 5 ans	–	–
<b>Total</b>	<b>374 700</b>	<b>970 789</b>
<b>Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>15 750</b>	<b>27 195</b>
<b>Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (%)</b>	<b>0,0 %</b>	<b>0,1 %</b>

### c) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un placement varie en raison de la fluctuation des cours, qu'elle soit causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par des facteurs influant sur tous les titres négociés sur un marché. Le Fonds est exposé au risque de prix en raison de son portefeuille de titres de capitaux propres, qui comprend des actions ordinaires d'un vaste éventail de secteurs. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme et, par conséquent, ne sont pas exposés au risque de prix.

Au 31 décembre 2025, l'augmentation ou la diminution prévue de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds, si l'indice composé S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes, aurait été de 1 476 120 \$ et aurait représenté 4,2 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (1 301 147 \$ en 2024, soit 4,3 %).

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds par segment de marché par rapport à la valeur de marché totale des placements.

Segment de marché	Pourcentage du portefeuille	
	2025	2024
<b>Placements détenus</b>		
Matières premières	10,9	9,5
Communication	3,9	3,7
Biens de consommation cyclique	2,8	4,4
Biens de consommation non cyclique	6,4	3,6
Énergie	15,7	19,1
Produits financiers	34,0	30,6
Fonds	8,2	7,8
Industrie	9,5	10,5
Technologies	5,2	4,6
Services collectifs	3,4	6,2
Bons de souscription	—*	—*
Total des investissements nets	100,0	100,0

Pondération par catégorie d'actif	Pourcentage de l'actif net	
	2025	2024
<b>Placements détenus</b>		
Titres à revenu fixe	1,1	3,2
Actions	98,7	94,8
Bons de souscription	—*	—*
Autres actifs nets	0,2	2,0
Total des investissements nets	100,0	100,0

\* Une valeur de « — » signifie que le pourcentage est arrondi à zéro.

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

### Évaluation de la juste valeur

La valeur comptable du revenu à recevoir, des souscriptions à recevoir, des charges payées d'avance, des autres actifs, des distributions à payer, des charges à payer, des frais de gestion à payer et des rachats à payer correspond approximativement à la juste valeur de ces instruments financiers en raison de leur échéance à court terme.

Le tableau qui suit présente une analyse des instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur. Ceux-ci sont répartis entre les niveaux 1 à 3 en fonction du niveau d'observabilité de la juste valeur.

- Niveau 1 – Cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne reposent pas sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

31 décembre 2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	34 747 940 \$	– \$	– \$	34 747 940 \$
Titres à revenu fixe	–	374 700	–	374 700
Bons de souscription	23 075	–	–	23 075
	34 771 015 \$	374 700 \$	– \$	35 145 715 \$

31 décembre 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	28 935 426 \$	– \$	– \$	28 935 426 \$
Titres à revenu fixe	–	970 789	–	970 789
Bons de souscription	5 200	–	–	5 200
	28 940 626 \$	970 789 \$	– \$	29 911 415 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. En pareil cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun changement important dans le classement par niveau au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

### 7 Dette bancaire

Le Fonds a une dette bancaire sous forme de dette sur marge. Le montant maximal autorisé dans le cadre de cet arrangement de prêt est établi en fonction des titres détenus par le Fonds. La dette sur marge est entièrement garantie par un titre détenu par le Fonds. Le solde restant du compte sur marge comprend des intérêts courus calculés quotidiennement au taux préférentiel de la Banque du Canada, majoré de 0,65 %. Au 31 décembre 2025, la dette sur marge s'établissait à néant (néant en 2024).

### 8 Parts rachetables

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, les nombres de parts émises, rachetées et en circulation s'établissaient comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissements de parts	Parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>31 décembre 2025</b>					
Série A	3 208 389	215 392	(215 595)	70 050	3 278 236
Série F	787 614	37 452	(158 532)	12 895	679 429
<b>31 décembre 2024</b>					
Série A	3 118 688	215 654	(222 321)	96 368	3 208 389
Série F	851 733	24 295	(113 141)	24 727	787 614

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des parts rachetables de séries A et F ont été émises.

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

---

(en dollars canadiens)

### Structure du capital

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts rachetables et un nombre illimité de parts rachetables de chaque série. Chaque part d'une série confère à son porteur le droit de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour sa série. Des fractions de parts peuvent également être émises.

Le Fonds se compose de plus d'une série de parts rachetables, et chaque série peut présenter sa propre structure de frais de gestion, de primes de rendement et de commissions de courtage. Par conséquent, chaque part rachetable confère à son porteur un droit de vote et une participation égale aux distributions réalisées par le Fonds et, en cas de liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la série après acquittement des passifs à court terme.

## 9 Opérations avec des parties liées

### Frais de gestion et primes de rendement

Le gestionnaire fournit des services de gestion et des services-conseils au Fonds conformément à la convention. En contrepartie de ces services, le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion et une prime de rendement. Les parts de série A du Fonds comportent des frais de gestion mensuels correspondant à 1/12 de 1,5 % de leur valeur liquidative. Le gestionnaire versera une commission de suivi de 0,75 % à même les frais de gestion perçus auprès du Fonds, à l'égard des parts de série A.

La série F est semblable à la série A, mais aucune commission de suivi n'est incluse dans les frais de gestion. Des frais de gestion mensuels correspondant à 1/12 de 0,75 % de la valeur liquidative des parts de série F sont imputés aux parts de série F.

Conformément à la convention mise à jour et retraitée en date du 26 août 2013, la prime de rendement correspond à 20 % de l'excédent du rendement du Fonds sur le rendement de son indice de référence, l'indice composé S&P/TSX. La prime de rendement est payée annuellement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le total des frais de gestion et de la prime de rendement s'est établi respectivement à 498 881 \$ et à néant (445 181 \$ et néant en 2024), dont une tranche de 1 319 \$ figure dans les frais à payer au gestionnaire au 31 décembre 2025 (176 \$ de montants payés d'avance au gestionnaire en 2024).

Le gestionnaire peut renoncer à facturer les frais de gestion du Fonds ou les prendre en charge. Cette décision est réévaluée régulièrement et elle est prise exclusivement par le gestionnaire, à son gré. Au cours de l'exercice, le gestionnaire n'a renoncé à aucuns frais payés (le gestionnaire n'a renoncé à aucuns frais payés en 2024).

# Fonds de revenu actions Palos

## Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

### Frais du comité d'examen indépendant

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la rémunération versée aux membres du comité d'examen indépendant a totalisé 11 968 \$ (12 001 \$ en 2024) et se composait uniquement de frais fixes.

## 10 Commissions de courtage et accords de paiements indirects

Le total des commissions payées par le Fonds à des courtiers relativement à des opérations de portefeuille pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 ainsi que les autres frais de transactions sont présentés à l'état du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net du Fonds. Sous réserve de ce critère, il peut y avoir une préférence pour des firmes de courtage qui offrent certains services (ou paient pour ces derniers) (les arrangements sont appelés « accords de paiements indirects »), services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et les rapports de placement, ainsi que les bases de données et les logiciels en lien avec ces services. Le pourcentage de paiement indirect dûment constaté par rapport au total des commissions de courtage payées au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 s'établit comme suit :

	2025	2024
Paiements indirects	3 776 \$	3 150 \$
Pourcentage du total des coûts de transactions (%)	11 %	11 %

## 11 Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série s'établit comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, par part
<b>31 décembre 2025</b>			
Série A	4 689 148 \$	3 252 023	1,44 \$
Série F	1 192 005	723 320	1,65
<b>31 décembre 2024</b>			
Série A	3 201 023 \$	3 111 017	1,03 \$
Série F	988 290	823 332	1,20

# Fonds de revenu actions Palos

Notes annexes

31 décembre 2025 et 2024

---

(en dollars canadiens)

## 12 Impôt

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La totalité ou la quasi-totalité du revenu net aux fins de l'impôt et des gains en capital nets réalisés imposables au cours d'une période, après le report en avant des pertes, est distribuée aux porteurs de parts, de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital déterminées aux fins de l'impôt au 31 décembre 2025 s'établissaient à néant (néant en 2024).